

FORMATION A2 VERS A

FORFAIT 7H À 270€

(minimum obligatoire)

INCLUS DANS LE FORFAIT

(ADAPTATION INERENTE AU CHANGEMENT DE PUISSANCE)

DE LA THEORIE

PRATIQUE SUR PISTE PRIVÉE

(MANIABILITE SUR PISTE)

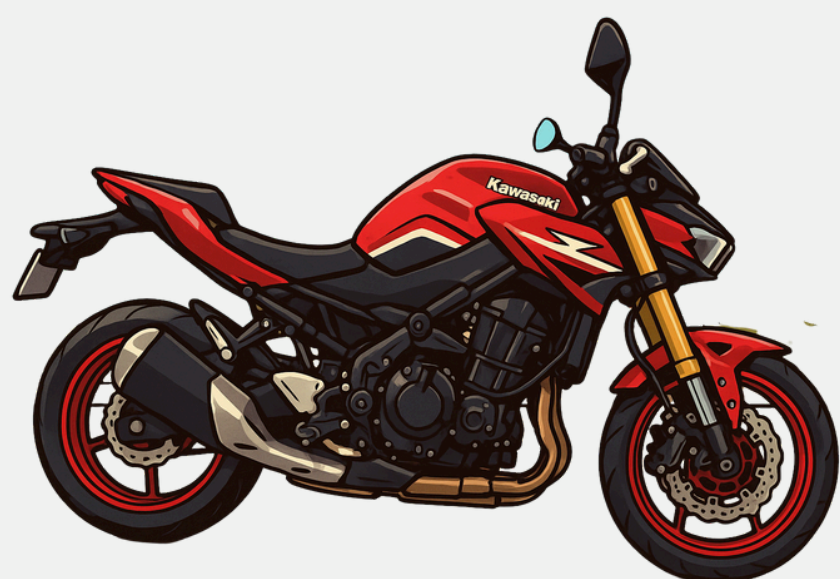
PRATIQUE EN CIRCULATION

(SUR VOIES OUVERTES)

GESTION ADMINISTRATIVE DE LA FABRICATION DU PERMIS

(DES DOCUMENTS VOUS SERONT DEMANDES POUR SA

REALISATION)



RÈGLEMENT

Il vous sera demandé un chèque de la globalité de la formation lors de l'inscription. Celui-ci sera encaissé uniquement le premier jour de la formation.



Tous nos prix sont au tarif unitaire TTC- Ils sont disponibles en agence sur simple demande

SARL ECPR - 16 RUE VICTOR HUGO - 35600 REDON - 02.99.71.26.04 - contact@ecpr.bzh -
AGREMENT : E1903500150

TARIFS VALABLES JUSQU'AU 31/12/2026

Documents à fournir

ÂGE	14 ans (AM)	15 ans (AAC-AM)	16 ans (B-AAC-AM-A1)	17 ans (B-AAC-AM-A1)	18 - 21 ans (B-AAC/CS-AM-A-BE-B96)	21-25 ans (B-AAC/CS-AM-A-BE-B96)	25 ans + (B-AAC/CS-AM-A-BE-B96)
DOCUMENTS							
1 photo d'identité numérique agréée ANTS	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Photocopie carte d'identité recto/verso	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ASSR 1	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗
ASSR 2	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✗
Photocopie de la jdc/japd	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✗*
Attestation de recensement	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✗
Photocopie du permis de conduire (si déjà obtenu)	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Justificatif de domicile moins de 3 mois	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Carte d'identité hébergeant (si élève hébergé par un tiers) + attestation d'hébergement	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

* Pour toute personne née après le 31 décembre 1987 souhaitant obtenir son premier permis AM2 ou AM4, l'ASSR ou l'ASR est obligatoire.

✓ Documents à fournir – Points importants

Carte d'identité : les 4 bords doivent être visibles sur la copie (recto et verso sur la même page).

ASSR, Recensement ou JDC : signature obligatoire.

Hébergement : Le justificatif de domicile, la pièce d'identité de l'hébergeant et l'attestation d'hébergement doivent porter les mêmes nom et prénom. Si 2 noms sur le justificatif, les 2 identités doivent apparaître sur l'attestation + 2 pièces d'identité à fournir.

Photo d'identité : différente de celle de la carte si celle-ci date de plus de 5 mois à la date d'inscription/formation.

Consignes photo : sans lunettes, sans sourire, oreilles dégagées.

✗ Documents non nécessaires en fonction de l'âge ou de la formation

HORAIRES ouvertures d'agence

AGENCES JOURS	REDON	MALANSAC	ALLAIRE	GUEMENE	LA GACILLY
LUNDI	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
MARDI	10H-12H 13H30-18H		16H30-18H30 SUR RDV		
MERCREDI	10H-12H 13H30-18H	14H-16H SUR RDV	16H30-18H30 SUR RDV	16H30_18H30	16H30_18H30
JEUDI	13H30-18H			17H30_18H30	17H30_18H30
VENREDI	10H-12H 13H30-18H	16H30 -18H30 SUR RDV		16H30_18H30	16H30_18H30
SAMEDI	8H30-12h SUR RDV	11H-13H SUR RDV	8H30-10H30 SUR RDV	10H30-12H	10H30-12H

L'accueil téléphonique n'est pas assuré le samedi, vous pouvez donc nous contacter par courriel ou bien passer directement en agence !

Toutes nos informations de contact sont sur notre site internet

Les examens ETG et ETM sont valables 5 ans sans limite de passages d'examens pratiques (arrêté du 17/11/2022)

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour rester informé sur toute notre actualité !



ecprsarl

L'ÉQUIPE ECPR